

PREFET DE LA CORSE-DU-SUD

Ajaccio, le 20 OCT. 2017

DIRECTION DE LA REGLEMENTATION  
ET DES LIBERTES PUBLIQUES

Le directeur

Réf. : DRLP/JLB/MV

Tél. : 04 95 11 10 90

Courriel : jean-luc.bourcier@corse-du-sud.gouv.fr

Le préfet

à

Mesdames et Messieurs les maires  
de Corse du Sud

**Objet :** Téléprocédure de cession d'un véhicule d'occasion – nouveau Cerfa.

**Réf :** Arrêté INTS17232119A du 14 août 2017 portant information du public sur la dématérialisation des procédures de déclaration de cession du véhicule, de demande de changement d'adresse du titulaire du certificat d'immatriculation d'un véhicule ou de demande changement de titulaire du certificat d'immatriculation d'un véhicule et modifiant l'arrêté du 9 février 2009 relatif aux modalités d'immatriculation des véhicules.

**P.J :** Exemple du Cerfa 15776\*01, certificat de cession d'un véhicule d'occasion.

Vous trouverez ci-dessous la présentation du nouveau Cerfa de déclaration de cession (I), et la démarche à suivre pour déclarer la cession d'un véhicule d'occasion (II).

**I – Le nouveau Cerfa de déclaration de cession d'un véhicule d'occasion :**

Trois nouvelles téléprocédures sont disponibles sur le site de l'Agence Nationale des Titres Sécurisés (ANTS) à l'adresse <https://immatriculation.ants.gouv.fr>.

Le contenu du certificat de cession d'un véhicule d'occasion (Cerfa 15776\*01) a par ailleurs été modifié par arrêté du 14 août 2017. Je vous saurais gré de bien vouloir remplacer les anciens formulaires de déclaration de cession mis à disposition de vos administrés par ce document, joint à la présente note.

Ce nouveau Cerfa n'a plus que deux volets (un pour le vendeur et un pour l'acquéreur), le volet destiné à la préfecture n'existe plus.

**II- Déclarer la cession d'un véhicule d'occasion :**

Comme défini dans l'arrêté cité en référence, en cas de cession d'un véhicule d'occasion, l'ancien propriétaire remet à l'acquéreur :

- le certificat d'immatriculation barré, annoté et renseigné de la date et de l'heure de la vente (ou du don) du véhicule ;
- un exemplaire du certificat de cession Cerfa, rempli et signé par l'ancien propriétaire et l'acquéreur ;
- un certificat de situation administrative établi depuis moins de quinze jours, précisant à sa date d'édition, l'existence ou non d'un gage ainsi que toute opposition de transfert du certificat d'immatriculation du véhicule ou transfert de la propriété du véhicule.

.../...

A l'issue de cette cession, **l'ancien propriétaire du véhicule doit déclarer, dans les quinze jours suivants la transaction, la vente de son véhicule :**

- soit par voie électronique sur le site de l'ANTS <https://immatriculation.ants.gouv.fr> ;
- soit par l'intermédiaire d'un professionnel de l'automobile habilité par le ministère de l'intérieur sur présentation du certificat de cession Cerfa.

Un récépissé de la déclaration de cession est remis à l'ancien propriétaire.

Lorsqu'il déclare la vente de son véhicule via la téléprocédure sur le site de l'ANTS, un « **code de cession** » est remis à l'ancien propriétaire du véhicule. **Le code de cession a une validité de 15 jours et devra être transmis à l'acquéreur du véhicule pour que ce dernier puisse effectuer la déclaration de changement de propriétaire du certificat d'immatriculation par téléprocédure.** Ce dernier dispose d'un délai d'un mois à partir de la date déclarée de cession du véhicule par le vendeur pour faire immatriculer le véhicule à son nom (art. R322-5 du code de la route).

Toutefois, l'obtention du code de cession n'est pas indispensable pour l'acquéreur. Le changement de titulaire peut être enregistré avec le numéro de formule du titre du vendeur, à condition que la déclaration ait été enregistrée par téléprocédure, par un professionnel ou par une préfecture.

Mes services restent à votre disposition pour toute précision complémentaire.

Pour le préfet,

Le secrétaire général



Jean-Philippe LEGUEULT

**CERTIFICAT DE CESSION D'UN VÉHICULE D'OCCASION**  
**(à remplir par l'ancien propriétaire et le nouveau propriétaire)**

Articles R322-4 et R322-9 du code de la route

*Exemplaire 1 destiné à l'ancien propriétaire*

**LE VÉHICULE (à remplir par l'ancien propriétaire)**

(A) Numéro d'immatriculation du véhicule	(E) Numéro d'identification du véhicule	(B) Date de 1 <sup>re</sup> immatriculation du véhicule
(D.1 Marque)	(D.2 Type, variante, version)	(J.1 Genre national)
Kilométrage inscrit au compteur du véhicule : _____		(D.3 Dénomination commerciale)

Présence du certificat d'immatriculation :

OUI – numéro de formule 210 \_\_\_\_\_  
(figure sur le 1<sup>er</sup> volet du certificat d'immatriculation de type AB-123-CD)

NON – Motif d'absence de certificat d'immatriculation : \_\_\_\_\_

ou (I) date du certificat d'immatriculation \_\_\_\_\_  
(si ancien format d'immatriculation de type 123 AB 45)

**Ancien propriétaire**

Personne physique – Sexe : M  F

Personne morale

Je soussigné(e), \_\_\_\_\_  
NOM, NOM D'USAGE le cas échéant et PRÉNOM ou RAISON SOCIALE

\_\_\_\_\_ N° SIRET, (le cas échéant)

Adresse complète : \_\_\_\_\_  
N° de la voie    Extension (bis, ter...)    Type de voie (avenue, etc.)    Nom de la voie

\_\_\_\_\_ Code postal    \_\_\_\_\_ Commune

Certifie (veuillez cocher la case correspondante) :  céder     céder pour destruction

Le \_\_\_\_\_ à \_\_\_\_\_ h \_\_\_\_\_ le véhicule désigné ci-dessus.

Je certifie en outre (veuillez cocher la case correspondante) :

Avoir remis au nouveau propriétaire un certificat établi depuis moins de quinze jours par le ministre de l'Intérieur, attestant à sa date d'édition de la situation administrative du véhicule ;

Que ce véhicule n'a pas subi de transformation notable susceptible de modifier les indications du certificat de conformité ou de l'actuel certificat d'immatriculation ;

Que ce véhicule est cédé pour destruction à un professionnel de la destruction des véhicules hors d'usage (VHU) portant le n° d'agrément : \_\_\_\_\_ (Le numéro d'agrément VHU du professionnel acquéreur est obligatoire si le véhicule est une voiture particulière, une camionnette ou un cyclomoteur à trois roues. La liste des professionnels agréés est disponible sur <https://immatriculation.ants.gouv.fr>).

Fait à \_\_\_\_\_, le \_\_\_\_\_

**Signature de l'ancien propriétaire,**  
(Pour les sociétés : nom et qualité du signataire et cachet)

**Nouveau propriétaire**

Personne physique – Sexe : M  F

Personne morale

Je soussigné(e), \_\_\_\_\_  
NOM, NOM D'USAGE le cas échéant et PRÉNOM ou RAISON SOCIALE

\_\_\_\_\_ N° SIRET, (le cas échéant)

Né (e) le \_\_\_\_\_ à \_\_\_\_\_

Adresse complète : \_\_\_\_\_  
N° de la voie    Extension (bis, ter...)    Type de voie (avenue, etc.)    Nom de la voie

\_\_\_\_\_ Code postal    \_\_\_\_\_ Commune

Certifie (veuillez cocher la case correspondante) :

Acquérir le véhicule désigné ci-dessus aux dates et heures indiquées par l'ancien propriétaire ;

Avoir été informé de la situation administrative du véhicule.

Fait à \_\_\_\_\_, le \_\_\_\_\_

**Signature du nouveau propriétaire,**  
(Pour les sociétés : nom et qualité du signataire et cachet)

# CERTIFICAT DE CESSIION D'UN VÉHICULE D'OCCASION

(à remplir par l'ancien propriétaire et le nouveau propriétaire)

Articles R322-4 et R322-9 du code de la route

*Exemplaire 2 destiné au nouveau propriétaire*

## LE VÉHICULE (à remplir par l'ancien propriétaire)

(A) Numéro d'immatriculation du véhicule	(E) Numéro d'identification du véhicule	(B) Date de 1 <sup>re</sup> immatriculation du véhicule
(D.1 Marque)	(D.2 Type, variante, version)	(J.1 Genre national)
(D.3 Dénomination commerciale)		

Kilométrage inscrit au compteur du véhicule : \_\_\_\_\_

Présence du certificat d'immatriculation :

OUI – numéro de formule 2 10 \_\_\_\_\_  
(figure sur le 1<sup>er</sup> volet du certificat d'immatriculation de type AB-123-CD)

ou (I) date du certificat d'immatriculation \_\_\_\_\_  
(si ancien format d'immatriculation de type 123 AB 45)

NON – Motif d'absence de certificat d'immatriculation : \_\_\_\_\_

## Ancien propriétaire

Personne physique – Sexe : M  F

Personne morale

Je soussigné(e), \_\_\_\_\_  
NOM, NOM D'USAGE le cas échéant et PRÉNOM ou RAISON SOCIALE

\_\_\_\_\_ N° SIRET, (le cas échéant)

Adresse complète : \_\_\_\_\_  
N° de la voie    Extension (bis, ter...)    Type de voie (avenue, etc.)    Nom de la voie

\_\_\_\_\_ Code postal                      \_\_\_\_\_ Commune

Certifie (veuillez cocher la case correspondante) :  céder     céder pour destruction

Le \_\_\_\_\_ à \_\_\_\_\_ h \_\_\_\_\_ le véhicule désigné ci-dessus.

Je certifie en outre (veuillez cocher la case correspondante):

Avoir remis au nouveau propriétaire un certificat établi depuis moins de quinze jours par le ministre de l'Intérieur, attestant à sa date d'édition de la situation administrative du véhicule;

Que ce véhicule n'a pas subi de transformation notable susceptible de modifier les indications du certificat de conformité ou de l'actuel certificat d'immatriculation;

Que ce véhicule est cédé pour destruction à un professionnel de la destruction des véhicules hors d'usage (VHU) portant le n° d'agrément : \_\_\_\_\_, (Le numéro d'agrément VHU du professionnel acquéreur est obligatoire si le véhicule est une voiture particulière, une camionnette ou un cyclomoteur à trois roues. La liste des professionnels agréés est disponible sur <https://immatriculation.ants.gouv.fr>).

Fait à \_\_\_\_\_, le \_\_\_\_\_

Signature de l'ancien propriétaire,  
(Pour les sociétés : nom et qualité du signataire et cachet)

## Nouveau propriétaire

Personne physique – Sexe : M  F

Personne morale

Je soussigné(e), \_\_\_\_\_  
NOM, NOM D'USAGE le cas échéant et PRÉNOM ou RAISON SOCIALE

\_\_\_\_\_ N° SIRET, (le cas échéant)

Né (e) le \_\_\_\_\_ à \_\_\_\_\_

Adresse complète : \_\_\_\_\_  
N° de la voie    Extension (bis, ter...)    Type de voie (avenue, etc.)    Nom de la voie

\_\_\_\_\_ Code postal                      \_\_\_\_\_ Commune

Certifie (veuillez cocher la case correspondante) :

Acquérir le véhicule désigné ci-dessus aux dates et heures indiquées par l'ancien propriétaire;

Avoir été informé de la situation administrative du véhicule.

Fait à \_\_\_\_\_, le \_\_\_\_\_

Signature du nouveau propriétaire,  
(Pour les sociétés : nom et qualité du signataire et cachet)